

Motion – Pour une meilleure qualité de l’air dans les écoles situées sur le territoire de Schaerbeek (Bernadette VRIAMONT & Taoufik BEN ADDI)

Luchtvervuiling tast de gezondheid van onze kinderen aan. In veel van onze scholen is de luchtkwaliteit zorgwekkend of ronduit slecht. Dat is de conclusie van een Greenpeace rapport na een grootschalige meting van de luchtkwaliteit in 222 Belgische scholen. De metingen gebeurden gedurende 4 weken in november en december 2017.

Heel wat ouders uit verschillende Schaerbeekse scholen werden door de studie gealarmeerd. Zij zijn bezorgd zijn om de lucht die hun kinderen inademen en voeren sinds enkele weken met hun school elke vrijdag actie in het kader van de campagne “Mijn lucht, mijn school”. En elke week sluiten nieuwe scholen zich aan bij deze actie.

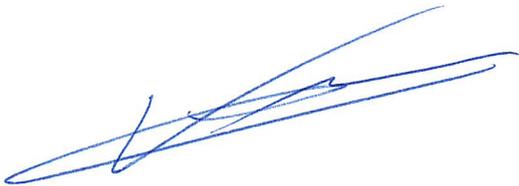
Wij kunnen als gemeente niet blind zijn voor deze terechte bekommernis van ouders, scholen en zeer veel Schaarbekenaren ! Vandaar mijn vraag om de onderstaande motie te ondersteunen:

Le Conseil décide :

Que la Commune relaiera les préoccupations légitimes des parents et de tous les habitants auprès des autorités fédérales et régionales afin qu’en particulier :

- la Région mette tout en œuvre, au plus vite, dans le cadre de la LEZ (zone de basse émission), pour diminuer le nombre de véhicules, en particulier diesel, qui circulent sur le territoire ;
- Que la Commune proposera un partenariat avec la Région pour étendre le réseau régional de capteurs et affiner les mesures de la qualité de l’air sur le territoire de Schaerbeek;
- Que la Commune utilisera tous les leviers à sa disposition pour réduire le nombre de véhicules en circulation sur son territoire, notamment l’augmentation du nombre de stations de « carsharing », le développement de la multimodalité, de décourager la circulation de transit, l’encouragement de la mutualisation des livraisons, idéalement en vélos cargo ;
- Que la Commune, dans le cadre de son futur plan d’action climat, visera l’exemplarité dans son Plan de Déplacement Entreprise, en encourageant la mobilité douce, et dans la gestion de son propre parc automobile afin de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre mais aussi la pollution de l’air causée par ces véhicules ;
- Que la Commune analysera et objectivera l’impact sur la qualité de l’air de l’expérience pilote « rue scolaire » qui consiste à fermer à la circulation les abords de l’école au début et à la fin des cours et s’il est positif, le développera là où cela est possible et opportun, en concertation avec les pouvoirs organisateurs, directions, riverains et usagers;
- Que la Commune lancera, en collaboration avec la zone de Police et dans le cadre des initiatives régionales déjà en cours, une campagne d’information, de prévention puis éventuellement de sanctions pour rappeler aux conducteurs, en particulier à proximité des écoles, les limitations de vitesse (30km/h) et qu’il est interdit de stationner en laissant tourner son moteur;
- Que la Commune étudiera, au cas par cas, la possibilité de créer des emplacements de stationnement à distance de marche de l’école et réservés aux parents lors de l’heure de pointe pour les écoles;
- Que la Commune veillera à développer les espaces verts en particulier à proximité au sein et aux abords des sites scolaires puisque les plantations permettent de purifier l’air;
- Que la Commune veillera, dans la construction de nouvelles infrastructure collectives, à en aménager les abords de façon à diminuer leur impact sur la pollution de l’air (haies...);

- Que la Commune veillera à prendre en compte la localisation des écoles dans le déploiement des itinéraires cyclables communaux afin, partout où cela est possible, d'aménager des pistes cyclables séparées sur les routes principales menant aux écoles;
- Que la Commune étudiera, si l'impact sur la qualité de l'air de cette mesure est avéré, la possibilité de limiter la circulation à 20km/h aux abords des écoles situées sur son territoire et s'assurera que celle-ci est déjà limitée à 30km/h. La Commune, en concertation avec la zone de Police veillera à sanctionner les dépassements de vitesse;
- Qu'au sein de son réseau scolaire, la Commune continuera à promouvoir une gestion durable des déplacements en poursuivant l'élaboration d'un Plan de Déplacements Scolaires (PDS) pour chaque implantation ;
- Qu'au sein de son réseau scolaire, la Commune poursuivra sa politique d'inscription de proximité, **tout en tenant compte de l'objectif de mixité sociale dans les écoles.**
- Qu'au sein de son réseau scolaire et avec une responsabilisation des directeurs et usagers de l'établissement, la Commune continuera à investir dans l'isolation, la modernisation des installations de chauffage, la ventilation efficace des bâtiments scolaires et l'achat de mobilier durable, afin d'améliorer la qualité de l'air ambiant;
- Qu'au sein de son réseau scolaire, la Commune continuera à encourager les enfants, les parents, les enseignants et les directions d'établissement à se rendre à l'école à pied, à vélo ou en utilisant les transports en commun notamment grâce :
 - À l'apprentissage de la circulation à vélo en Commune (brevets cyclistes)
 - À l'aménagement, là où cela est possible et opportun, de parking à vélo dans les implantations scolaires
 - À l'organisation de rangs piétons
 - À l'organisation de campagnes de sensibilisation à l'attention du personnel, des enfants, des parents et des riverains.



Bernadette Vriamont
Socialistische Fractie
Sp.a

Taoufik Ben Addi
Groupe Socialiste
PS